INFO.CU vol.12

Avril 2023



L'INFO-CU vise à faire connaître le Comité des usagers et suivre les activités offertes aux usagers de la région.

INFO-CU

Une fois par mois le Comité des usagers de Saint-Jérôme vous renseigne sur vos droits, sur vos responsabilités.

Partagez l'INFO-CU à vos amis, il est important que comme usagers du système de santé vous connaissiez vos droits.

Vous pouvez avoir accès aux INFO-CU antérieurs en cliquant ICI.

VOS DROITS ET RESPONSABILITÉS

12 mois - 12 droits

À la demande des usagers, le Comité expliquera chaque mois un droit reconnu par la Loi sur les services de santé et services sociaux (LSSSS).

Avril 2023:

Droit de recevoir les soins que requiert son état.

C'est le droit de recevoir les soins que son état de santé nécessite lorsque sa vie est en danger. En cas d'urgence, une personne qui n'est pas en mesure de donner son consentement recevra donc les soins nécessaires. LSSSS, article 7.

Voici un exemple:

Cependant, dès que la personne sera en mesure de donner son consentement, l'intervenant devra l'obtenir avant d'intervenir.



Vous n'êtes pas satisfait des services reçus? Contactez immédiatement le responsable du service qui vous accompagnera pour trouver des solutions. Sinon suivez la **PROCÉDURE** pour rapporter une insatisfaction.

Cette démarche se fait TOUJOURS DANS LE RESPECT DE PART ET D'AUTRE.

À venir: Droit de consentir à des soins ou de les refuser.

Consulter un professionnel

Dans l'article "Un an de la réforme Dubé", pulbié en mars 2023 dans *Le Devoir*, on pouvait lire que l'accès aux services de première ligne commencent à se faire sentir sur le terrain. En effet, le guichet d'accès à la première ligne (GAP), les cliniques d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) et le rôle accru des pharmaciens aident les urgences, selon des associations de médecins. Le gouvernement québécois a aussi dépassé son objectif : plus de 507 000 Québécois sont désormais pris en charge collectivement par des groupes de médecins de famille.

Cela représente de bonnes nouvelles, mais le comité se demande si la population arrive facilement à trouver la ressource désirée dans un délai acceptable?

Voici une référence pour vous aider à vous y retrouver. Cliquer ICI

Le comité des usagers aimerait connaître votre satisfaction sur ces nouveaux accès.

Si vous avez utilisé une ressource, SVP complétez ce **SONdage**.





Nous souhaitons connaître votre perception sur les ressources médicales existantes









Voici quelques conseils pour bien vous préparez à votre rendez-vous.

- 1. Notez les raisons de la consultation.
- a) Vos symptômes: vous devez les inscrire de manière détaillée. Soyez clair. Exemples: Qu'est-ce qui a provoqué ou causé vos symptômes? Quantifiez-les sur une échelle de 10.
- b) Vos besoins: represcription, bilan de santé, formulaire à compléter, etc.
- 2. Notez vos antécédents médicaux. Vous devrez informer le médecin ou le professionnel de vos antécédents ainsi que des traitements que vous suivez.
- 3. Apportez votre liste de médicaments à jour. Incluez les suppléments, les remèdes maison ou toutes médecines alternatives ou naturelles.
- 4. Notez vos habitudes de vie: alimentation, activité physique, alcool, drogue, stress, tabac, sommeil.
- 5. Dressez une liste de questions à poser au médecin. Exemples:
- Expliquez moi mon diagnostic.
- <u>←</u> Est-ce que mes résultats d'examen sont normaux?
- Combien de temps je vais devoir recevoir les traitements?
- Est-ce qu'il y a d'autres traitements possibles avant de subir la chirurgie?
- ← Est-il possible que ma médication me donne des symptômes tels que...
- Quelles sont les complications possibles reliées à la chirurgie?
- → Quel est mon pronostic après le traitement?
- Est-ce que je vais pouvoir marcher après la chirurgie?

Vous êtes un usager responsable donc:

- -Arrivez à l'heure prévue.
- -Assurez-vous que vos cartes sont à jour.
- -Avisez la clinique rapidement de votre absence afin d'offrir le rendez-vous à une autre personne, le cas échéant.
- -Évitez d'annuler votre rendez-vous trop souvent. Il est possible qu'on refuse de vous en donner un autre.
- -Soyez respectueux.
- -Venez accompagné d'un proche lors de vos rendez-vous, si vous en avez besoin.
- -Apportez un papier et un crayon. Souvent, pendant la consultation, vous recevez beaucoup d'informations, n'hésitez pas à prendre des notes.

NOUVELLES

RCPHL Laurentides

Le regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides (RCPHL), en collaboration avec le CISSS des Laurentides, a le plaisir de vous inviter aux activités de réseautage des organismes oeuvrant auprès des personnes handicapés des Laurentides et leurs proches.

Pour plus de détails, cliquez ICI

CONFÉRENCES GRATUITES

Le Comité vous invite à assister à des conférences présentées mensuellement. Elles sont présentées en collaboration avec d'autres organismes soit la <u>TRARA</u>, <u>l'AREQ</u>, la <u>FADOQ</u> et les <u>bibliothèques de Saint-Jérôme</u>

Inscription ICI



Selon Dre Sylvie Belleville et son équipe, le cerveau, comme le corps, doit rester actif. Plus on le stimule, plus grandes sont les chances qu'il reste actif longtemps. L'équipe de Dre Belleville a développé et expérimenté des stratégies permettant à la mémoire de garder son acuité, voire de lui redonner une deuxième jeunesse. Dans cette conférence, nous vous partagerons ses trucs et ses découvertes.

Inscription requise: 24 heures avant l'événement, un lien ZOOM vous sera envoyé par courriel.

Les participants sont visibles pendant l'activité. Toutefois, aucun enregistrement n'est permis.

*Retrouvez ces événements sur notre page Facebook

LES MEMBRES DU COMITÉ DES USAGERS DE SAINT-JÉRÔME

















Gauche à droite, 1ere rangée

- Céline Longpré, présidente
- Isabelle Lampron, vice-présidente
- Daniel Leduc, trésorier
- Guylaine Filion, membre de la population.

2e rangée

- Denise Pichette, membre de la population
- Johanne Bazinet, présidente du comité de résidents du CHSLD de Saint-Jérôme
- Micheline Leduc, membre de la population
- Catherine Martin, personne-ressource

COORDONNÉES DU COMITÉ

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

CHSLD de Saint-Jérôme

200 rue Rolland, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5S1

450 432-2777, poste 25105

comite.des.usagers.cissslau@ssss.gouv.qc.ca

Horaire d'ouverture du bureau:

Lundi-mardi-jeudi de 8h00 à 15h00

Si vous ne désirez plus recevoir le bulletin INFO-CU cliquer_ICI.





Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

Québec * *